

BREFCENTRE Synthèses

Bulletin Régional Travail Emploi Formation

Septembre 2017

Une demande d'emploi pratiquement stable en 2016

Après plusieurs années consécutives de forte hausse, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en Centre-Val de Loire tend à se stabiliser au cours de l'année 2016 (+0,2 %). Pour l'ensemble de la France métropolitaine, il diminue même très légèrement (-0,1 %). Toutefois, cette stabilisation régionale globale résulte de la conjugaison de fortes évolutions contraires selon les publics : les seniors continuent d'être de plus en plus touchés (+5,2 % en un an dans la région), alors que la demande d'emploi des jeunes est en net repli de 7,4 %. Par ailleurs, les entrées et les sorties des listes d'inscrits à Pôle emploi augmentent toutes deux nettement en 2016 et atteignent des volumes similaires pour la région : 239 100 entrées et 237 600 sorties. Du côté des offres d'emploi, Pôle emploi diffuse celles qui sont directement déposées par les employeurs,

mais s'appuie également, depuis plusieurs années, sur un nombre croissant de sites internet d'emploi partenaires. Cette pratique augmente nettement le nombre d'offres diffusées (en Centre-Val de Loire, près de 249 000 en 2016 contre 217 000 en 2015).

Autres indicateurs conjoncturels positifs, le nombre de déclarations préalables à l'embauche augmente de 5,9 % sur l'année et l'emploi intérimaire progresse, lui aussi, nettement (+10,3 %). Quant au taux de chômage, il baisse légèrement au cours de 2016, de 0,2 point dans la région comme au niveau national. Enfin, si la consommation d'heures d'activité partielle connaît une hausse au cours du 2ème trimestre 2016, celle-ci résulte essentiellement des inondations du mois de juin dans le Loiret et se résorbe dès le trimestre suivant.

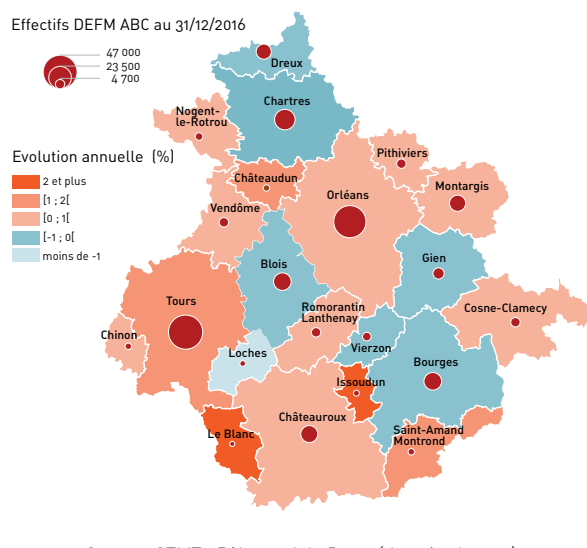
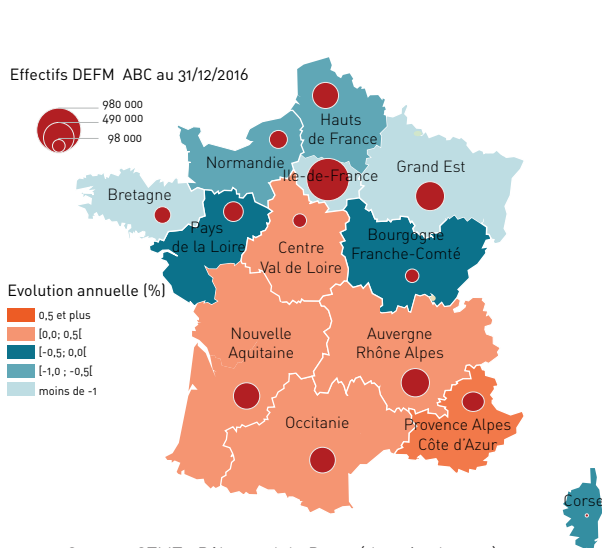
Fin 2016, le Centre-Val de Loire comptabilise 218 300 demandeurs d'emplois inscrits en catégories A, B ou C (définitions) à Pôle emploi.

Suivant la tendance nationale, la région a connu une forte hausse de la demande d'emploi au cours des années précédentes. Ainsi, le nombre d'inscrits en Centre-Val de Loire est passé de 155 800 fin 2010 à 217 800 fin 2015, soit une augmentation de presque 40 % en cinq ans. L'année 2016 voit la fin de cette tendance : dans la plupart des régions françaises, le nombre de demandeurs d'emplois n'augmente que faiblement, et connaît même une légère baisse dans le nord de la France et en Corse. Le Centre-Val de Loire reste quant à lui en hausse, mais de manière très modérée : +0,2 %.

Une forte hétérogénéité selon les zones d'emploi

Au sein de la région, cette relative stabilité se retrouve dans tous les départements : l'évolution entre fin 2015 et fin 2016 ne s'étendant que de -0,3 % dans l'Eure-et-Loir à +0,8 % dans l'Indre-et-Loire. La situation devient en revanche plus disparate lorsque l'on descend au niveau des zones d'emploi. Certaines comme Issoudun ou Le Blanc continuent de voir le nombre de leurs demandeurs d'emploi augmenter nettement (respectivement de 3,9 % et 3,5 %), tandis que celle de Loches bénéficie d'une baisse de 2,9 %.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C entre fin 2015 et fin 2016



Baisse du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité

Cette très faible évolution du total des demandeurs d'emploi cache aussi des différences notables suivant les catégories. En Centre-Val de Loire, 130 000 demandeurs d'emploi ont été sans aucune activité au cours du dernier mois de 2016 (catégorie A). Par rapport à décembre 2015, ce nombre baisse de 3,9 % en région (contre -3,0 % au niveau national). Le nombre de demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite courte (catégorie B) diminue également, mais de manière plus limitée (-1,6 %). A contrario, le nombre de demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite longue (catégorie C) a fortement augmenté (+11,7 % dans la région entre fin 2015 et fin 2016).

Demandeurs d'emploi en fin de mois dans la région Centre-Val de Loire (données brutes)	Au 31/12/2016		Au 31/12/2015		Evolution en un an en %	
	Catégories A, B et C	Catégorie A	Catégories A, B et C	Catégorie A	Catégories A, B et C	Catégorie A
Cher	25 446	16 473	25 413	17 173	0,1	-4,1
Eure-et-Loir	35 752	22 039	35 856	22 843	-0,3	-3,5
Indre	17 884	10 969	17 759	11 214	0,7	-2,2
Indre-et-Loire	51 825	30 351	51 407	31 010	0,8	-2,1
Loir-et-Cher	26 789	15 192	26 762	15 835	0,1	-4,1
Loiret	60 566	34 957	60 630	37 172	-0,1	-6,0
Centre-Val de Loire	218 262	129 981	217 827	135 247	0,2	-3,9
France métro (en milliers)	5 546,7	3 529,6	5 551,7	3 638,5	-0,1	-3,0

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Les seniors toujours fortement touchés, contrairement aux jeunes

L'évolution de la demande d'emploi est très variable selon le public concerné. Comme au niveau national, la situation des seniors continue de se détériorer dans la région : le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus augmente de 5,2 % au cours de l'année 2016. En Centre-Val de Loire, 53 300 seniors sont ainsi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C fin 2016. Plusieurs réformes successives concourent à cette évolution : report de l'âge de la retraite, allongement progressif de la durée de cotisation, suppression du dispositif de dispense de recherche d'emploi (définitions). La hausse de ces demandeurs d'emploi seniors a toutefois tendance à ralentir.

En revanche, confirmant le léger repli amorcé en 2015 (-0,4 %), le nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans baisse fortement en région (-7,4 %) comme en France métropolitaine (-6,3 %).

La situation varie aussi selon le sexe, même si les écarts sont moindres : le nombre de femmes demandeuses d'emploi augmente de 1 % en 2016, tandis que celui de leurs homologues masculins baisse de 0,6 %.

Demandeurs d'emploi en fin de mois par public dans la région Centre-Val de Loire (données brutes) - Catégories A, B et C	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Evolution en un an en %
Femmes	111 892	110 828	1,0
Hommes	106 370	106 999	-0,6
Moins de 25 ans (*)	33 307	35 969	-7,4
50 ans et plus (*)	53 319	50 707	5,2
Demande d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus)	101 640	101 490	0,1
Ensemble	218 262	217 827	0,2

(*)L'âge est calculé en âge en fin de mois

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Près d'un demandeur d'emploi sur deux est inscrit depuis un an ou plus

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi en catégorie A, B ou C, reste quasiment stable en Centre-Val de Loire (+0,1% sur un an) tandis qu'il recule de 2,4 % en France métropolitaine. Fin 2016, ce public représente 46,6 % de la demande d'emploi de la région, soit 2,8 points de plus que la moyenne nationale.

Sur ces 101 600 demandeurs d'emploi régionaux de longue durée, 57,2 % d'entre eux sont inscrits depuis deux ans ou plus. La durée moyenne des inscriptions atteint 19 mois en 2016 et s'accroît faiblement par rapport à 2015.

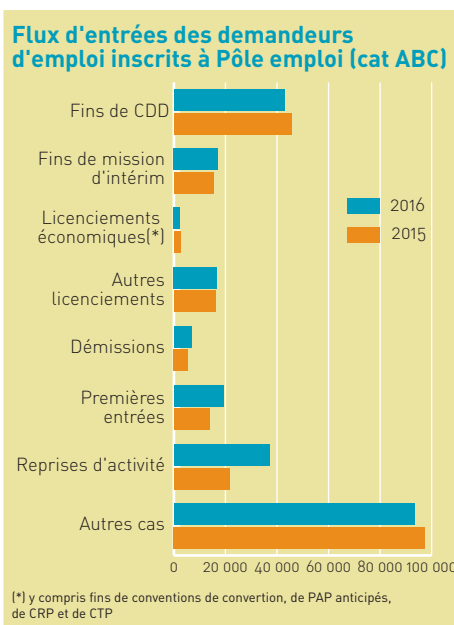
Des demandeurs d'emploi qui se positionnent sur les métiers du transport-logistique et de l'hôtellerie-restauration

Le Centre-Val de Loire a connu une hausse de 8,2 % des nouvelles inscriptions sur les listes de Pôle emploi en 2016. Réciproquement, les personnes qui sont sorties de ces listes ont augmenté encore plus fortement, de 14,1 %. Sur l'ensemble de l'année, les flux d'entrées (239 100 personnes) et de sorties (237 600 personnes) ont ainsi été de taille sensiblement équivalente en région.

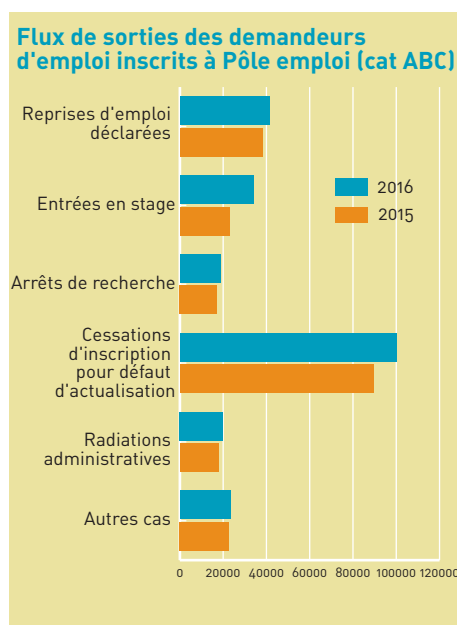
La hausse des inscriptions a principalement concerné des personnes jusqu'alors inactives qui ont cherché à reprendre une activité, ainsi que dans une moindre mesure des demandeurs d'emploi entrant pour la première fois sur le marché du travail. A contrario, les personnes s'inscrivant à Pôle emploi suite à la fin de leur CDD sont en diminution.

Par ailleurs, les inscrits à Pôle emploi en 2016 cherchent le plus souvent un emploi dans les métiers des services à la personne et à la collectivité (16,4 % de l'ensemble de ces nouveaux inscrits) ou dans le commerce (15,9 %). Ces deux secteurs ne connaissent toutefois que des hausses modérées par rapport à 2015.

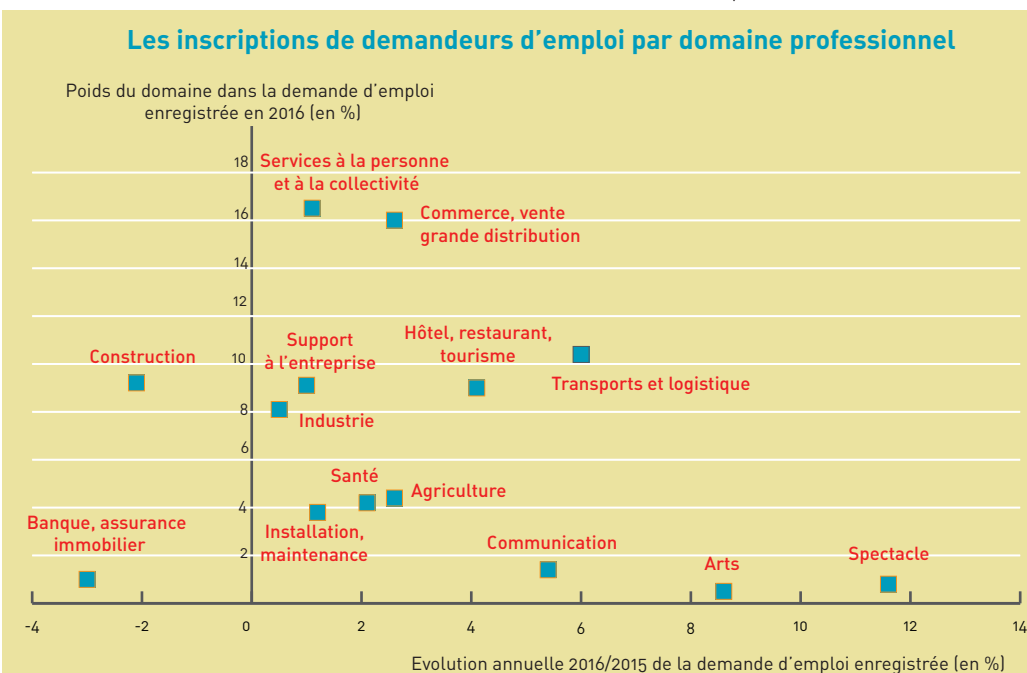
Les métiers des transports et de la logistique d'une part, et ceux de l'hôtellerie-restauration et du tourisme d'autre part, combinent un poids important des nouveaux inscrits (respectivement 10,4 % et 9,0 %) avec une croissance entre 2015 et 2016 plutôt élevée (respectivement +6,0 % et +4,1 %).



Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)



Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)



Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)

Forte progression des offres d'emploi diffusées par Pôle emploi

Pôle emploi diffuse non seulement les offres d'emploi déposées par les employeurs, mais également celles qui sont transmises par des sites partenaires. Le nombre de ces partenariats a fortement augmenté en quelques années, engendrant mécaniquement une hausse du nombre d'offres rediffusées par Pôle emploi. Ainsi en 2016, près de 249 000 offres d'emploi ont été diffusées dans la région Centre-Val de Loire contre 217 000 en 2015. Les offres d'emploi en CDI représentent 43 % de ce total de 2016, les contrats intérimaires 32 %, les offres en CDD 21 %, les contrats saisonniers 1 % et les autres types de contrat 3 %.

Nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle Emploi par type de contrat	2016	2015
Contrat à durée déterminée	53 335	50 936
Contrat à durée indéterminée	105 529	88 132
Contrat intérimaire	78 915	68 862
Contrat saisonnier	3 029	2 609
Autres	8 043	6 943
Total	248 851	217 482

Source : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle Emploi (données brutes)

Légère baisse du taux de chômage

En Centre-Val de Loire, le taux de chômage est de 9,5 % en 2016, contre 9,7 % un an plus tôt. Il est inférieur de 0,3 point au niveau métropolitain, cet écart étant resté stable entre 2015 et 2016.

La mesure du taux de chômage se base sur la définition du BIT (définitions) et correspond à la part des personnes recherchant un emploi parmi l'ensemble de la population active (c'est-à-dire des personnes occupant un emploi ou en recherchant un). Même si cette notion n'est pas directement liée au fait d'être inscrit à Pôle emploi, la baisse du taux de chômage est vraisemblablement à mettre en parallèle avec le net ralentissement de la hausse de la demande d'emploi.

A l'exception de l'Indre où il augmente faiblement, le taux de chômage baisse légèrement dans tous les départements de la région au cours de l'année 2016, mais de façon un peu plus marquée dans le Loir-et-Cher (-0,3 point). Avec un taux de 10,4 % en 2016, le Cher est le département le plus touché par le chômage, contrairement au Loir-et-Cher où 8,6 % des actifs sont au chômage.

Taux de chômage en % de la population active	2016	2015	Evolution 2016/2015 (en point de %)
Cher	10,4	10,5	-0,1
Eure-et-Loir	9,5	9,6	-0,1
Indre	9,8	9,6	0,2
Indre-et-Loire	9,1	9,3	-0,2
Loir-et-Cher	8,6	8,9	-0,3
Loiret	9,8	10,0	-0,2
Centre-Val de Loire	9,5	9,7	-0,2
France métropolitaine	9,8	10,0	-0,2

Source : INSEE, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Pic d'activité partielle dans le Loiret suite aux inondations

Les entreprises ont parfois recours à l'activité partielle pour faire face aux aléas conjoncturels. Elles peuvent ainsi réduire ou suspendre leur activité, tandis que leurs salariés continuent de percevoir une rémunération, prise en charge en partie par l'État. 774 000 heures d'activité partielle ont été consommées en Centre-Val de Loire entre juillet 2015 et juin 2016, soit 20,1 % de plus que l'année précédente. Les inondations de juin 2016, qui ont en particulier fortement touché le Loiret, ont contribué à cette hausse. Au sein de la région, c'est en effet dans ce département que ce dispositif a été le plus utilisé : les entreprises du Loiret ont ainsi consommé 112 000 heures d'activité partielle au cours du seul 2^{ème} trimestre de 2016, contre 30 000 un an auparavant. À partir du 3^{ème} trimestre 2016, le recours à l'activité partielle semble revenir à des niveaux similaires à ceux de l'année précédente.

Hausse de l'emploi intérimaire, notamment dans la construction

Les entreprises du Centre-Val de Loire ont employé 29 400 intérimaires en équivalent temps plein (ETP - définitions) en 2016. Par rapport à l'année précédente, l'intérim progresse ainsi encore plus nettement dans la région (+10,3 %) qu'au niveau métropolitain (+8,7 %). Cet emploi intérimaire régional se concentre principalement dans l'industrie (14 200 ETP), mais aussi dans les secteurs des transports et de l'entreposage (5 500 ETP), ainsi que de la construction (3 700 ETP). Ces trois secteurs connaissent une croissance de l'intérim en 2016, en Centre-Val de Loire comme au niveau national. Dans la région, il s'agit d'une poursuite de la hausse de 2015 pour l'industrie et les transports. En revanche, pour la construction, l'augmentation de 2016 met fin à une diminution globale entre 2011 et 2015, et en particulier à deux années consécutives de forte baisse.

Forte croissance des déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

La comptabilisation des DPAE (définitions) permet de recenser les intentions d'embauche des employeurs. En 2016, leur nombre augmente fortement dans la région (+5,9 %) et approche 681 900 déclarations. Contrairement à l'année 2015 où la croissance se limitait au secteur tertiaire, la hausse de 2016 concerne les différents secteurs d'activité : la construction (+7,0 %), le tertiaire (+6,0 %) et l'industrie (+3,7 %).

Le secteur tertiaire continue cependant de concentrer l'essentiel de ces déclarations : 92,3 % en 2016. En particulier, « l'action sociale et hébergement médico-social » ainsi que « l'hébergement et restauration » totalisent chacun plus de 100 000 DPAE en Centre-Val de Loire sur l'ensemble de l'année.

Généralisation et montée en charge de la Garantie jeunes

Plusieurs mesures visent à accompagner les différents publics vers l'emploi. Après plusieurs années de baisse dans la région, l'apprentissage (définitions) repart à la hausse, avec 13 400 entrées en 2016 dont 96 % dans le secteur privé. Par ailleurs, en 2017, le Centre-Val de Loire est l'une des régions pilotes pour l'expérimentation de l'apprentissage jusqu'à 30 ans.

Les emplois aidés (définitions) concernent en revanche majoritairement le secteur non marchand. Ils ont connu plusieurs réformes au cours des dernières années. En 2010, les différentes formes d'emplois aidés ont été regroupées au sein des contrats uniques d'insertion (CUI). Puis en 2012, les CUI ont été complétés par les emplois d'avenir, plus spécifiquement destinés aux jeunes. Avec un total de 14 000 entrées en 2016, les emplois aidés sont globalement en baisse dans la région.

Contrat destiné aux jeunes, le CIVIS (définitions) voit son nombre d'entrées diminuer fortement (-42,3 % entre 2015 et 2016), en raison principalement de la montée en charge de la Garantie jeunes (définitions). Ce nouveau dispositif s'adresse aux jeunes confrontés à un risque d'exclusion professionnelle. Sa couverture géographique s'étend de plus en plus : en Centre-Val de Loire, il a d'abord concerné le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire en 2015, puis également le Loiret en 2016. Ce déploiement géographique entraîne une forte hausse du nombre d'entrées : +148 % dans la région entre 2015 et 2016. Ce dispositif est généralisé à la France entière en 2017.

Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi	2016	2015	Evolution 2016/2015 en %
Contrats d'apprentissage	13 358	12 694	5,2
Contrats d'apprentissage du secteur privé	12 783	12 298	3,9
Contrats d'apprentissage du secteur public	575	396	45,2
Emplois aidés	13 957	14 502	-3,8
<i>Emplois aidés du secteur marchand</i>	<i>2 846</i>	<i>4 124</i>	<i>-31,0</i>
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	2 079	3 028	-31,3
Emplois d'avenir	767	1 096	-30,0
<i>Emplois aidés du secteur non marchand</i>	<i>11 111</i>	<i>10 378</i>	<i>7,1</i>
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	8 566	8 073	6,1
Emplois d'avenir	2 545	2 305	10,4
Mesures d'accompagnement des jeunes	5 230	6 836	-23,5
Contrat d'insertion dans vie sociale (CIVIS)	3 551	6 159	-42,3
Garantie jeunes	1 679	677	148,0

Note : extraction en juillet 2017 - Source : DARE, tableau de bord des politiques de l'emploi (PoEm)

POUR EN SAVOIR PLUS

Directe Centre-Val de Loire

Données mensuelles sur les demandeurs d'emploi : <http://centre-val-de-loire.directe.gouv.fr/statistiques-marche-du-travail,1497>

Tableau de bord mensuel de l'intérim : <http://centre-val-de-loire.directe.gouv.fr/Tableau-de-bord-mensuel-de-l-Interim>

Ministère du travail

La Garantie jeunes : <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-dans-l-emploi/mesures-jeunes/garantiejeunes/>

Insee Centre-Val de Loire

Bilan économique 2016 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2845284>

SOURCES ET DÉFINITIONS

Définitions des catégories de demandeurs d'emploi : les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- **catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Méthodologie : site internet de la Dares, Statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi :

http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/documentation_stmt_methodo.pdf

Offres diffusées par Pôle emploi : les employeurs déposent des offres à Pôle emploi qui les diffuse ensuite auprès des demandeurs d'emploi. Toutefois, de nombreux autres sites d'emploi se développent depuis plusieurs années. Ces autres acteurs sont parfois spécialisés dans certains secteurs d'activité ou certaines catégories socioprofessionnelles (par exemple, l'APEC est spécialisée dans l'emploi des cadres). La part de marché de Pôle emploi peut donc varier fortement selon les secteurs d'activité ou les catégories socioprofessionnelles. De manière à refléter le marché du travail dans son ensemble, Pôle emploi met en place des partenariats avec un nombre croissant de sites d'emploi et rediffuse les offres transmises par ces sites partenaires.

Les données de la présente publication correspondent à l'ensemble des offres diffusées par Pôle emploi, celles directement déposées par les employeurs, mais aussi celles transmises par les partenaires.

Chômage au sens du BIT : en application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

Dispositif de dispense de recherche d'emploi : ce dispositif permettait aux bénéficiaires d'une indemnisation chômage âgés de plus de 57 ans et demi de ne pas être tenus de rechercher un emploi. A compter du 1er janvier 2012, ce dispositif continue de s'appliquer aux bénéficiaires en cours, mais plus aucune entrée n'est possible.

DPAE (déclaration préalable à l'embauche) : l'Urssaf recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient

la nature et la durée du contrat. Sont exclus les particuliers employeurs à domicile, les stagiaires avec convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger. Le champ exclut également les déclarations adressées à la Mutualité Sociale Agricole par les entreprises relevant de ce régime.

Intérim : Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. A partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont fondées sur les relevés des missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois m+2.

Méthodologie : Site internet de la Dares, L'estimation de l'évolution de l'emploi intérimaire :

http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Estimation_de_l_evolution_de_l_emploi_interiminaire_-_Note_methodologique.pdf

Emplois intérimaires en équivalent temps plein (ETP) : volume total de travail effectué par les intérimaires rapporté au volume de travail effectué par une personne travaillant à temps plein.

Les différentes formes d'emplois aidés :

Le **contrat unique d'insertion (CUI)** a pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Il prend la forme d'un **contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)** dans le secteur non marchand et d'un **contrat initiative emploi (CUI-CIE)** dans le secteur marchand.

Les **emplois d'avenir** ont pour objectif de proposer des solutions d'emploi aux jeunes sans emploi peu ou pas qualifiés et de leur donner accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable.

Le contrat d'apprentissage : le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, technologique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans révolus ayant satisfait à l'obligation scolaire.

CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale) : créé en avril 2005 dans le cadre du plan de cohésion sociale, le CIVIS vise à accompagner les jeunes en difficulté d'insertion vers l'emploi durable. Il est mis en œuvre par le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation.

Garantie jeunes : la Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.



Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)
du Centre-Val de Loire

12, place de l'Étape - CS 85809 - 45058 ORLÈANS CEDEX 1
Téléphone : 02 38 77 68 00 Fax : 02 38 77 68 01
www.centre.directe.gouv.fr

Directeur de la publication : Patrice GRELICHE

Réalisation : Service Etudes Evaluation Statistiques
Mise en page : Isabelle FRADET